

Sommaire des exigences d'inscription à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX à l'intention des sociétés industrielles, technologiques et de recherche et de développement*

Exigences minimales d'inscription	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés de recherche et de développement	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés technologiques ¹	TSX Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés qui prévoient être rentables	TSX Sociétés rentables	TSX Sociétés industrielles principales
Bénéfice ou produits	<p>Catégorie 1 : Bénéfice avant impôts de 100 000 \$ au dernier exercice ou à deux des trois derniers exercices</p> <p>Catégorie 2 : Plan directeur indiquant le bénéfice que l'on s'attend raisonnablement à réaliser dans les 24 mois</p> <p>Catégorie 3 : Bénéfice avant impôts de 200 000 \$ au dernier exercice ou à deux des trois derniers exercices</p>	<p>Catégorie 1 : Bénéfice avant impôts de 50 000 \$ au dernier exercice ou à deux des trois derniers exercices</p> <p>Catégorie 2 : Produits d'exploitation de 250 000 \$</p> <p>Catégorie 3 : Plan directeur sur deux ans indiquant les produits probables que l'on s'attend raisonnablement à réaliser dans les 24 mois</p>	-	-	-	-	Preuve de bénéfice avant impôts ² provenant des activités poursuivies d'au moins 200 000 \$ pour l'exercice courant ou le suivant	Bénéfice avant impôts provenant des activités poursuivies d'au moins 200 000 \$ au dernier exercice	Bénéfice avant impôts provenant des activités poursuivies d'au moins 300 000 \$ au dernier exercice
Flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	Preuve de flux de trésorerie avant impôts ² provenant des activités poursuivies d'au moins 500 000 \$ pour l'exercice courant ou le suivant	Flux de trésorerie avant impôts provenant des activités poursuivies d'au moins 500 000 \$ au dernier exercice	Flux de trésorerie avant impôts provenant des activités poursuivies de 700 000 \$ au dernier exercice et de 500 000 \$ en moyenne aux deux derniers exercices
Actif corporel net	<p>Catégorie 1 : 1 000 000 \$</p> <p>Catégorie 2 : 5 000 000 \$</p> <p>Catégorie 3 : s.o.</p>	<p>Catégorie 1 : 500 000 \$</p> <p>Catégorie 2 : 750 000 \$</p> <p>Catégorie 3 : 750 000 \$</p>	5 000 000 \$	750 000 \$	-	-	7 500 000 \$ ³	2 000 000 \$ ^{3,4}	7 500 000 \$ ³

Exigences minimales d'inscription	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés de recherche et de développement	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés technologiques ¹	TSX Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés qui prévoient être rentables	TSX Sociétés rentables	TSX Sociétés industrielles principales
Fonds de roulement et structure du capital suffisants ⁵	Catégories 1 et 3 : Ressources financières suffisantes pour 18 mois Catégorie 2 : Fonds de roulement pour 18 mois (y compris des fonds non affectés de 100 000 \$)	Catégorie 1 : Fonds de roulement et ressources financières pour 12 mois Catégories 2 et 3 : Fonds de roulement et ressources financières pour 12 mois (y compris des fonds non affectés de 100 000 \$)	Fonds de roulement et ressources financières couvrant : - le programme de travail (minimum de 1 000 000 \$) - les FGA pour 18 mois - des fonds non affectés de 100 000 \$	Fonds de roulement et ressources financières couvrant : - le programme de travail (minimum de 500 000 \$) - les FGA pour 12 mois - des fonds non affectés de 100 000 \$	Fonds suffisants pour couvrir ⁶ la totalité des frais de développement, des dépenses en immobilisations et des FGA prévus pour un an	Fonds suffisants pour couvrir ⁶ la totalité des frais de R&D, des FGA et des dépenses en immobilisations prévus pour deux ans	Un fonds de roulement suffisant pour exercer les activités et une structure du capital pertinente		
Trésorerie	-	-	-	-	Minimum de 10 millions de dollars en trésorerie	Minimum de 12 millions de dollars en trésorerie	-		
Produits et services	-	Catégorie 3 : frais historiques de 250 000 \$ sur 12 mois liés au développement de produits et de technologies Indication d'une probabilité raisonnable de viabilité commerciale du produit, de la technologie ou du prototype	Frais de R&D historiques d'au moins 1 000 000 \$ Avantages sur les plans humain ou technologique	Frais de R&D historiques d'au moins 500 000 \$ Avantages sur les plans humain ou technologique Étude de faisabilité ou preuve que le parrain a effectué une vérification diligente satisfaisante	Les produits ou services sont à un stade avancé de développement ou de commercialisation, ce que viennent soutenir des produits d'exploitation historiques ou des contrats de ventes futures dans le principal secteur d'activité de la société	Antécédents d'exploitation sur au moins deux ans qui comprennent des frais de R&D. Connaissances et ressources techniques nécessaires pour faire progresser les programmes de R&D.	-	-	-
Direction et conseil d'administration	La direction, y compris le conseil d'administration, doit posséder une expérience suffisante et les compétences techniques pertinentes aux opérations et au secteur d'activité de la société, ainsi qu'une expérience de la gestion des sociétés ouvertes. Les sociétés sont tenues de compter au moins deux administrateurs indépendants.								
Répartition des titres dans le public et capitalisation boursière	1 000 000 d'actions librement négociées dans le public 1 000 000 \$ détenus par des actionnaires publics	500 000 actions librement négociées dans le public 500 000 \$ détenus par des actionnaires publics	1 000 000 d'actions librement négociées dans le public 1 000 000 \$ détenus par des actionnaires publics	500 000 actions librement négociées dans le public 500 000 \$ détenus par des actionnaires publics	1 000 000 d'actions librement négociées dans le public 10 000 000 \$ détenus par des actionnaires publics 300 actionnaires publics détenant un lot régulier Capitalisation boursière d'au moins 50 millions de dollars	1 000 000 d'actions librement négociées dans le public 4 000 000 \$ détenus par des actionnaires publics 300 actionnaires publics détenant un lot régulier			

Pour des renseignements détaillés sur l'inscription à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de croissance TSX, visitez le www.tsx.com ou communiquez avec le Développement de la clientèle au (416) 947-4728, 1 888 873-8392 ou par courriel à l'adresse listings@tsx.com.

Exigences minimales d'inscription	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés technologiques ou industrielles	TSX de croissance GROUPE 1 Sociétés de recherche et de développement	TSX de croissance GROUPE 2 Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés technologiques ¹	TSX Sociétés de recherche et de développement	TSX Sociétés qui prévoient être rentables	TSX Sociétés rentables	TSX Sociétés industrielles principales
	200 actionnaires publics détenant un lot régulier et aucune restriction relative à la revente Flottant de 10 % 20 % des actions émises et en circulation dans les mains d'actionnaires publics								
Parrainage	Peut être obligatoire				Habituellement obligatoire				

Les exigences d'inscription précitées doivent être satisfaites au moment de l'inscription. Les fonds recueillis ou les opérations conclues parallèlement à l'inscription sont pris en compte pour déterminer si la société respecte les exigences d'inscription.

- (1) Comprend habituellement des sociétés des domaines du matériel informatique, des logiciels, des télécommunications, de la communication de données, de la technologie de l'information et des nouvelles technologies qui ne sont pas actuellement rentables ou qui ne sont pas en mesure de prévoir leur rentabilité.
- (2) En règle générale, la requérante doit déposer un jeu complet d'états financiers prévisionnels couvrant l'exercice courant ou le suivant (sur une base trimestrielle). Les prévisions doivent être accompagnées de l'avis d'un vérificateur selon lequel les prévisions sont conformes aux normes de vérification de l'ICCA pour ce qui est de l'information financière prospective. La requérante doit compter au moins six mois d'exploitation.
- (3) Dans certaines circonstances, les frais de développement différés ou d'autres actifs incorporels peuvent être inclus dans le calcul de l'actif corporel net.
- (4) Les sociétés ayant un actif corporel net inférieur à 2 000 000 \$ CA peuvent être admissibles à l'inscription si elles satisfont aux exigences relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie qui s'appliquent aux émetteurs à forte capitalisation.
- (5) FGA - Frais généraux et administratifs.
- (6) Une projection trimestrielle de la provenance et de l'utilisation des fonds, y compris les hypothèses qui s'y rapportent, signée par le chef de la direction des finances doit être produite. La projection doit exclure les paiements sans engagement de tiers et les autres encaissements éventuels. Les sociétés de recherche et de développement doivent également exclure les flux de trésorerie provenant de produits futurs.

*Exigences d'inscription distinctes pour les sociétés minières et les sociétés pétrolières et gazières. Toutes les sommes sont en dollars canadiens.

Pour des renseignements détaillés sur l'inscription à la Bourse de Toronto ou à la Bourse de croissance TSX, visitez le www.tsx.com ou communiquez avec le Développement de la clientèle au (416) 947-4728, 1 888 873-8392 ou par courriel à l'adresse listings@tsx.com.